

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT

SERVICE DE L'AGRICULTURE OFFICE DE LA VITICULTURE ET DE L'AGROÉCOLOGIE

VV20 - MODULE ENCAVEUR

DÉCLARATION D'ENCAVAGE

GUIDE D'UTILISATEUR

Sommaire

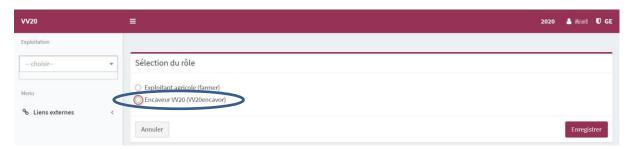
1.	Connexion à VV20				
	1.1 Accéder à VV20 – rôle Encaveur VV20p.	2			
2.	Accéder aux acquits attribuésp.	2			
3.	Les outilsp.	3			
4.	Libérer un acquitsp.	4			
5.	Déclarer un nouveau lot de vendanges / Déclaration d'encavage p.	5			
6.	Gestion des lots de vendangesp.	8			
7.	Validation de l'encavage et génération de la fiche de cavep.	9			
8.	Naviguer entre les rôles dans VV20 (pour les vignerons et encaveurs) p.	10			
9.	Aide en lignep.	11			

1. Connexion à VV20 - application du contrôle de la vendange

1.1 Accéder à VV20 – rôle « Encaveur VV20 »

Pour ouvrir l'application VV20, il faut se rendre à cette adresse : https://vv20.acorda.ch/.

Vous devez sélectionner le rôle "Encaveur VV20 (VV20encavor)" lors de la connexion. Puis cliquez sur "Enregistrer".



Une fois connecté, vous serez redirigé(e)s automatiquement sur VV20.

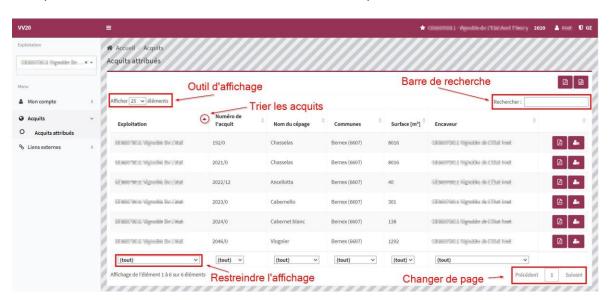
2. Accéder aux acquits attribués

Dans l'onglet « Acquits » de la page d'accueil, cliquez sur « Acquits attribués »:



Vous êtes redirigé(e) vers une page montrant la totalité des acquis attribués.

Le numéro de l'acquit est un moyen d'identifier chaque acquit sur le canton. Un numéro d'acquits suivi d'un nombre « /1 ou /2, etc », est un acquit divisé.



Dans les acquits attribués, il y a différents moyens de trier ou de trouver les acquits :

L'outil d'affichage permet de déterminer combien d'éléments s'affichent. Ceux qui ne sont pas visibles se trouvent sur une autre page. Pour avoir la totalité de vos acquis visible sur la première page, sélectionnez ∞ dans le menu déroulant.

Changer de page vous permet de naviguer à travers les pages et trouver des acquits qui ne sont pas affichés.

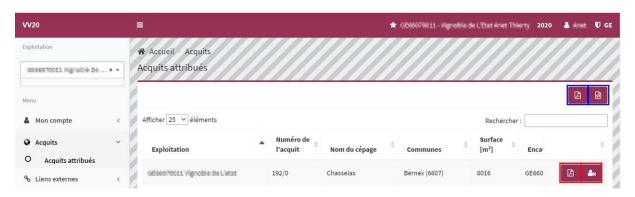
La **barre de recherche** vous permet de rechercher un ou plusieurs acquits, en inscrivant le nom d'une exploitation, le numéro d'un acquit, un cépage, une commune ou une surface.

Il est aussi possible de **trier les acquits** en fonction de l'exploitation, du numéro des acquits, du cépage, de la commune ou de la surface.

L'affichage peut être restreint à un(e) exploitation, numéro d'acquit, cépage, commune ou surface.

3. Les outils

Différents outils vous permettent d'effectuer des opérations sur les acquits attribués. Les outils encadrés en bleu ci-dessous prennent en considération la totalité des acquits, contrairement à ceux encadrés en rouge ci-dessous qui affectent uniquement l'acquit auquel ils sont liés :



a. Acquits au format PDF

Pour obtenir le document pdf d'un seul acquit, cliquez sur à droite de l'acquit désiré.

Les pdf de la totalité des acquits attribués à votre entité d'encavage, cliquez sur haut à droite de l'écran.

b. Acquits au format Json ou xlxs

Les outils et ouvrent un fichier au format Json ou Excel, contenant les informations sur la totalité des acquits attribués à l'encaveur. Ces fichiers peuvent vous servir à importer les données dans votre propre système informatique de gestion du contrôle de la vendange.

Suite à chaque changement des acquits attribués à votre cave (nouvelle attribution ou libération d'acquit), vous pouvez retélécharger les fichiers, actualisés.

4. Libérer un acquit

Une fois qu'un acquit a été attribué à votre cave, aucune modification ne peut lui être apportée par l'exploitant. Il est possible dès lors qu'un exploitant vous contacte pour libérer un acquit afin d'y apporter des modifications. Dans ce cas de figure, il suffit de libérer l'acquit en question.

Pour ce faire, retrouvez l'acquit dans la liste de vos acquits en utilisant les outils à disposition (cf. chapitre 2). Une fois l'acquit trouvé, cliquez sur le bouton correspondant.



Vous êtes redirigé(e) vers une nouvelle page contenant les données de l'acquit. Cliquez sur "Enregistrer".



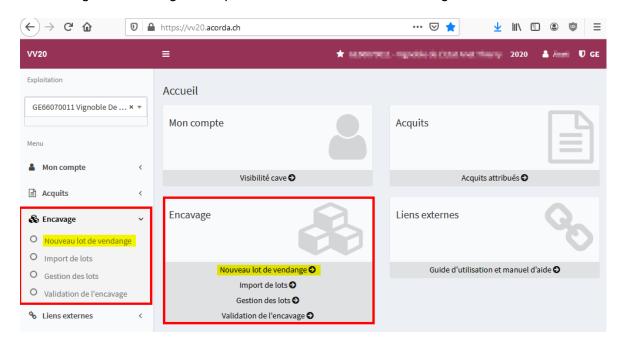
Une confirmation vous sera demandée, cliquez une nouvelle fois sur "Enregistrer".

Une fois la libération effectuée, vous êtes renvoyé(e) vers la liste de vos acquits et un message indiquant le succès de la libération s'affiche en haut à droite de votre écran.

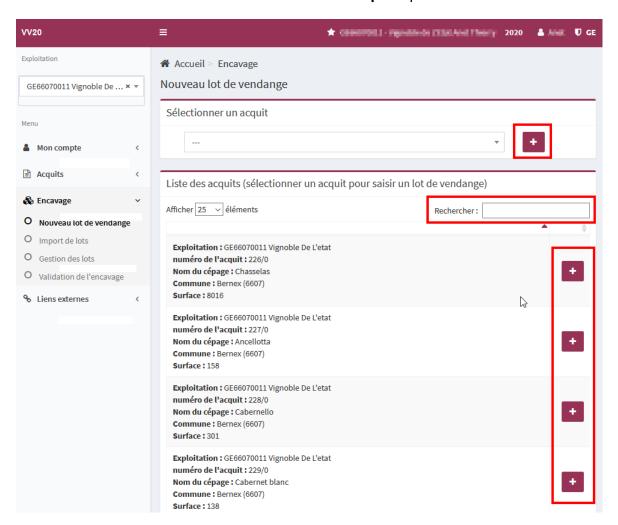
Votre cave ne pourra donc plus enregistrer de la vendange sous cet acquit.

5. Déclarer un nouveau lot de vendanges / Déclaration d'encavage

Dans l'onglet « encavage », cliquez sur « nouveau lot de vendanges ».



Une fenêtre s'ouvre et vous accédez à la liste des acquits qui vous ont été attribués :



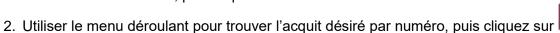
Dans cette page, vous trouvez les outils suivants :

+	Nouveau lot	Ouvre la page de saisie d'un lot de vendange				
Rechercher:		Permet d'effectuer une recherche d'un acquit par n° d'acquit, cépage, commune, etc.				
Un acquit grisé dans la liste signifie qu'il est complètement utilisé. On ne peut donc plus saisir de lot de vendange dessus.						

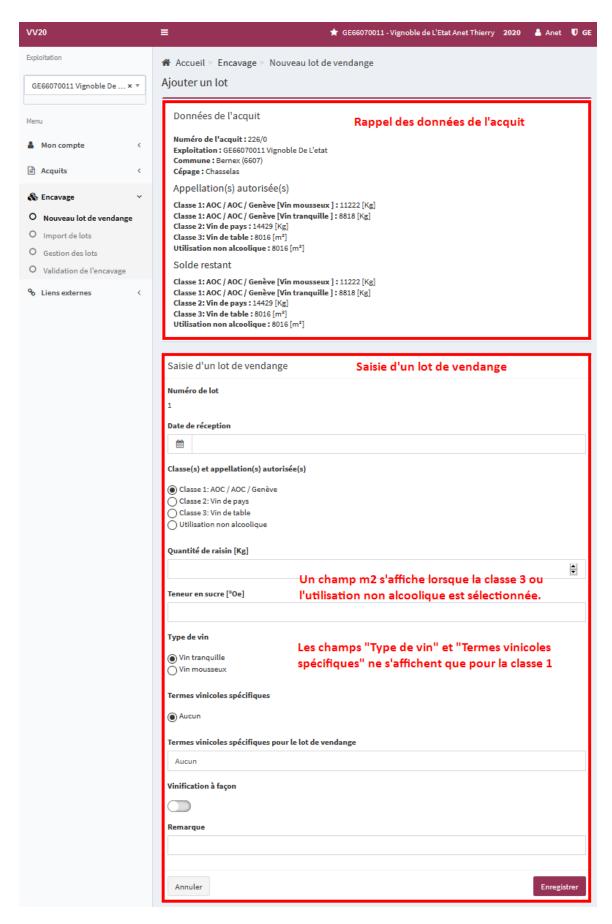
Veillez à sélectionner le bon acquit avant de commencer votre saisie

Plusieurs méthodes sont possibles pour trouver le lot à saisir :

1. Utiliser l'outil recherche, puis cliquez sur le



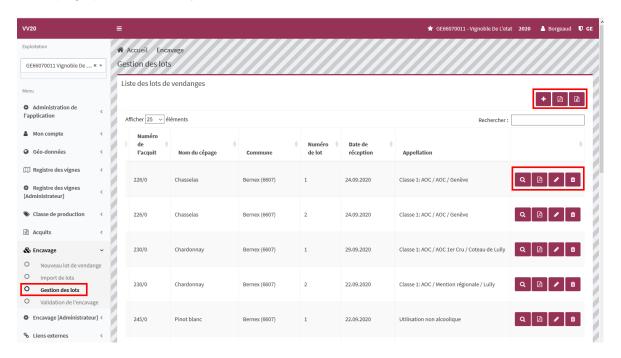
La **page de saisie d'un nouveau lot de vendange** est constituée d'un bloc de rappel des « données de l'acquit » et d'un bloc de « saisie d'un lot de vendange » :



Lorsque vous enregistrer un lot de vendange, l'application vous redirige automatiquement sur la page de sélection des acquits pour continuer vos saisies.

6. Gestion des lots de vendange

Vous retrouvez la liste des lots de vendange saisis dans la page « **Gestion des lots** ». Cette page présente une synthèse sous forme de tableau de tous les lots saisis.



En haut du tableau, vous trouvez les outils suivants :

+	Nouveau lot	Ouvre la page « Nouveau lot de vendange » vous permettant de sélectionner un acquit et saisir un nouveau lot de vendange
	PDF	Permet de télécharger le PDF récapitulatif de tous les lots de vendange
X	XLS	Permet de télécharger un fichier Excel récapitulatif <u>de tous les lots</u> de vendange
Rechercher:		Permet d'effectuer une recherche d'un lot par n° d'acquit, cépage, commune, etc.

A droite de chaque lot, vous trouvez les outils suivants :

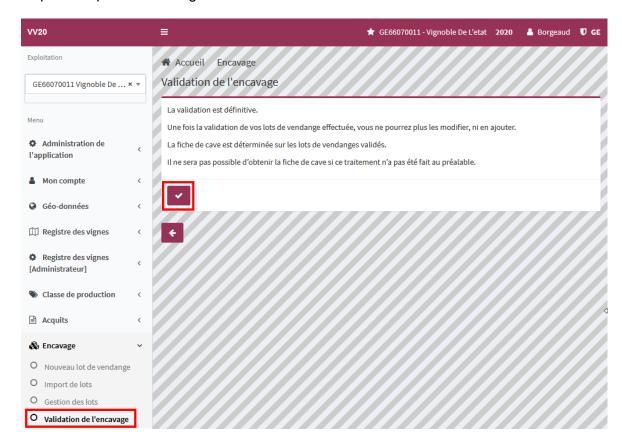
Q	Détail	Permet de visualiser les informations concernant le lot et le solde de l'acquit
	PDF	Permet de télécharger le PDF récapitulatif du lot et de l'acquit
8	Editer	Permet d'aller sur la page d'édition du lot et de modifier la saisie
	Supprimer	Permet de supprimer le lot. Attention, la suppression est définitive. Aucune récupération n'est possible.

7. Validation de l'encavage et génération de la fiche de cave

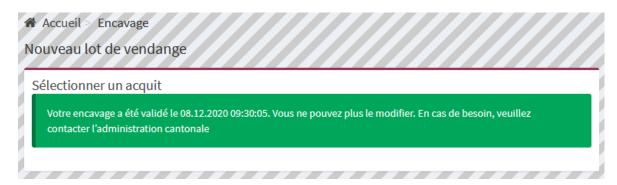
Votre déclaration d'encavage doit être validée pour permettre l'émission de la fiche de cave.

Lorsque vous avez <u>saisis et contrôlés tous vos lots de vendange</u>, vous pouvez valider l'encavage.

Une fois la validation de vos lots de vendange effectuée, vous ne pourrez plus les modifier, ni en ajouter. La fiche de cave est déterminée sur les lots de vendanges validés. Elle est disponible que si l'encavage est validé.



Lorsque vous avez validé votre encavage vous retrouvez ce message.



La fiche de cave au format pdf n'est disponible que si vous avez validé votre encavage.



8. Naviguer entre les rôles dans VV20 (uniquement pour les vigneron encaveurs)

En tant que vigneron et encaveur, vous possédez deux rôles liés à vos identifiants VV20. Lors de la connexion au serveur, une fenêtre s'affiche pour vous demander quel rôle vous désirez utiliser.



En choisissant l'un de ces rôles, vous aurez accès aux droits d'utilisateurs spécifiques pour les exploitants ou les encaveurs. Si lors d'une session, vous désirez changer de rôle, cliquez sur votre nom en haut à droite de l'écran.



Le rôle avec lequel vous êtes connecté est indiqué (farmer ou VV20encavor). Pour

basculer vers un autre rôle, cliquez sur . Vous êtes redirigé(e) vers le menu de sélection du rôle et pouvez choisir un autre rôle.

Aide en ligne

Vous retrouvez ce manuel ainsi que les autres guides d'utilisation dans l'onglet « Liens externes » de la page d'accueil.

Coordonnées de contact

Par mail: station.viticole@ne.ch
Par téléphone : 032 889 37 04